



Dépôt des demandes sectorielles

Le 31 octobre 2022, marqué par une mobilisation sous le thème « On vaut plus que des bonbons », et « On n'est pas des fantômes », les représentantes et représentants syndicaux à la table de négociation nationale ont rencontré les représentantes et représentants patronaux pour déposer les propositions syndicales sectorielles en vue du renouvellement des conventions collectives S3, S8, S9, S12 et S13 venant à échéance le 31 mars 2023.



L'adoption du cahier des revendications est le résultat d'une vaste opération de consultations auprès des membres et des syndicats affiliés, qui s'est déroulée en deux temps entre le 28 mars et le 20 mai 2022.



On vaut plus que des bonbons

Le personnel de soutien scolaire mérite:

- Postes à temps complet
- Horaires continus
- Valorisation
- Conciliation famille-travail
- Et bien plus...



Des demandes sectorielles près des membres!

Le réseau de l'éducation doit être mis au centre des priorités du gouvernement, et pour ce faire, le personnel de soutien scolaire est incontournable. Le premier ministre répète que l'éducation est la priorité des priorités, l'heure est maintenant venue de passer des paroles aux actes et de traduire concrètement cet objectif dans les conditions de travail du personnel de soutien scolaire.

En ces temps de pénurie de main-d'œuvre, la meilleure façon pour les centres de services scolaires et les commissions scolaires d'être considérés comme étant des employeurs attractifs est de s'assurer que leur personnel occupe des postes de qualité. Cette ronde de négociations doit résulter à une bonification importante des conditions de travail afin d'être concurrentiels avec les autres secteurs d'activités pour, non seulement attirer une main-d'œuvre qualifiée, mais également pour la maintenir en poste.

Pour ce faire, nous proposons notamment, la création de postes comportant des horaires de travail continus et ayant le plus grand nombre d'heures de travail possible, de la souplesse dans la prise de congé, une meilleure conciliation famille-travail, l'élimination de la précarité et du travail à forfait, l'amélioration de certaines primes et la valorisation du personnel de soutien scolaire.

Pour plus d'information, consultez le cahier des revendications au fpss.lacsq.org. N'hésitez pas à communiquer avec votre syndicat local pour plus de précisions.



Des demandes intersectorielles rassembleuses!

C'est porté par le Front commun, composé de la CSQ, CSN, FTQ et APTS, que les demandes concernant le salarial, la retraite, les droits parentaux, les disparités régionales et les assurances collectives ont été déposées le 28 octobre dernier, sous le thème « Nous, d'une seule voix »

Dans le respect des délais prévus à la loi, les représentantes et représentants patronaux doivent soumettre leurs propositions dans les 60 jours du dépôt syndical. Par conséquent, nous devrions connaître leurs intentions en décembre 2022.



Restez aux aguets dans vos milieux, vous serez sollicités prochainement par votre syndicat local pour des exercices de mobilisation. En éducation, le personnel de soutien scolaire est incontournable!



Les enjeux présentés à la partie patronale se rapportent aux thèmes suivants :

1. Améliorer notre qualité de vie par le travail;
2. Améliorer les conditions d'exercice de nos tâches;
3. Améliorer notre pouvoir d'influence sur l'organisation du travail et la gestion des ressources humaines;
4. Améliorer notre perspective de carrière chez l'employeur.